

Strasbourg, le 13 mars 2020

**La directrice académique des services
de l'éducation nationale du Bas-Rhin**

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves
du département du Bas-Rhin

C A B I N E T

Réf. : N° 2019/2020-JBL/MJK

Téléphone

03 88 45 92 26

Télécopie

03 88 61 43 15

Courriel

ce.inspecteur67@ac-strasbourg.fr

Adresse

65 avenue de la Forêt-Noire

67083 Strasbourg Cedex

Horaires

du lundi au vendredi

de 8h 30 à 12h

sur rendez vous

de 13h 30 à 17h

**Objet : Continuité pédagogique pendant la période de fermeture des écoles
du Bas-Rhin**

Jeudi 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture de toutes les écoles de la Nation, à compter du lundi 16 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.

La mesure vise à limiter la propagation de l'épidémie liée au coronavirus.

Les élèves des écoles du Bas-Rhin vont pouvoir bénéficier d'une continuité pédagogique.

Cette continuité permet de préserver le lien pédagogique entre les enseignants et les élèves pour entretenir les connaissances déjà acquises et faire acquérir de nombreux savoirs fondamentaux.

Elle se met en œuvre en prenant appui en premier lieu sur le dispositif du CNED « Ma classe à la maison », ainsi que sur tous les moyens jugés opportuns par les équipes pédagogiques. Les élèves seront suivis dans leurs apprentissages.

J'ai demandé à tous les directeurs des écoles du département, en lien avec les inspecteurs de circonscription, de veiller à vous informer de la manière dont se met en place la continuité pédagogique propre à votre école.

Soyez assurés de la mobilisation et de l'engagement de tous les personnels de l'Éducation nationale du Bas-Rhin pour maintenir une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

La directrice académique,



Anne-Marie Bazzo